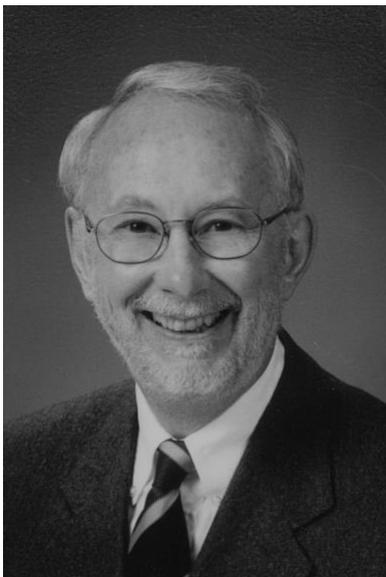




The Canadian
Accounting
Hall of Fame

Le Temple
de la renommée comptable
du Canada

JACK VICQ – Intrônisé en 2025



Jack Vicq est une figure emblématique de la profession comptable au Canada. Sa remarquable carrière, qui s'étend sur plus de six décennies, se caractérise par des contributions significatives à la formation comptable, à la pratique professionnelle et au service de la communauté, laissant une marque indélébile sur le domaine. Depuis ses débuts en Saskatchewan jusqu'aux rôles influents qu'il a joués au sein d'organismes comptables nationaux et internationaux, le parcours de Jack témoigne de son dévouement inébranlable, de son esprit novateur et de son impact profond.

Jack est né et a grandi en Saskatchewan. Sa formation académique s'est déroulée au College of Commerce de l'Université de Saskatchewan, où il a développé sa curiosité intellectuelle et sa passion pour la comptabilité. En 1963, il obtient le titre de comptable agréé, marquant ainsi le début d'une carrière placée sous le signe de l'excellence et du leadership.

L'engagement de Jack en faveur de l'éducation est évident, comme en témoigne sa participation active à l'université de la Saskatchewan. Il a entamé sa carrière d'enseignant en 1967, transmettant ses connaissances et son enthousiasme aux comptables en herbe. Pendant trois décennies, il a enseigné un large éventail de cours, allant de l'introduction à la comptabilité financière à des sujets avancés sur la politique et la pratique fiscales. Ses cours de premier cycle, notamment « Introduction à la comptabilité financière », « La fiscalité au Canada » et « Impôts sur les sociétés à payer et planification fiscale », ont permis aux étudiants d'acquérir une solide compréhension des principes fondamentaux. Au niveau du deuxième cycle, il a mis les étudiants au défi avec un « Séminaire de recherche » et « Fiscalité et décisions d'affaires », encourageant la pensée critique et les compétences analytiques.

Au-delà de la salle de classe, Jack a joué un rôle essentiel dans l'administration de l'université, en tant que doyen associé, directeur des études de commerce international et chef de département au sein du College of Commerce. Il a démontré son engagement à l'égard de l'apprentissage pratique en élaborant du matériel didactique illustrant les conséquences fiscales des transactions en vertu de la législation provinciale. Il a également contribué à la compréhension du droit en rédigeant un chapitre sur le

Saskatchewan Business Corporations Act. En outre, Jack a supervisé douze étudiants de premier cycle avec spécialisation et de maîtrise, guidant leur recherche sur des sujets divers tels que l'imposition des biens religieux et les taxes sur les loteries, formant ainsi la prochaine génération de spécialistes de la comptabilité. Son dévouement à l'éducation lui a valu le titre estimé de professeur émérite à l'université de Saskatchewan, en reconnaissance de ses contributions significatives à l'institution et au domaine de l'enseignement de la comptabilité.

L'influence de Jack s'est étendue bien au-delà du domaine universitaire, imprégnant la profession comptable aux niveaux provincial et national. Sa fonction de président du jury des examens professionnels des comptables agréés pendant plus d'une décennie constitue une contribution inégalée à la profession. Ce rôle l'a placé en première ligne pour définir les normes et les compétences des futurs comptables agréés, garantissant ainsi l'intégrité et l'excellence de la profession.

Son engagement au sein de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA) a encore renforcé son impact national. En tant que membre des comités de l'éducation et des initiatives autochtones, il a défendu des initiatives visant à promouvoir l'inclusion et l'accès à la profession. Son leadership en tant que président du Comité d'évaluation des qualifications internationales de l'ICCA a mis en évidence son engagement à aligner les normes comptables canadiennes sur les meilleures pratiques mondiales. Ses efforts pour aligner les processus des comités sur les recommandations de l'Organisation mondiale du commerce en 1997-1998 ont été particulièrement remarquables, démontrant son approche avant-gardiste de la collaboration internationale.

Au niveau provincial, les contributions de Jack à l'Institut des comptables agréés de la Saskatchewan ont été tout aussi importantes. En tant que membre du conseil de 1969 à 1971, il a présidé plusieurs comités, dont le comité du congrès et le comité des règlements et du code de déontologie, qui ont façonné les normes éthiques et professionnelles de l'institut. Son travail au sein des comités de l'éducation, des projets spéciaux, de la fiscalité et de l'accès des autochtones a encore souligné son engagement à faire progresser la profession et à promouvoir l'inclusion. En 1997, l'Institute of Chartered Accountants of Saskatchewan lui a décerné le titre de Fellow Chartered Accountant (FCA), ce qui témoigne de ses contributions exceptionnelles et de son leadership.

L'expertise et le leadership de Jack étaient recherchés à la fois par le monde des affaires et par le gouvernement. En tant que chargé de recherche à Revenu Canada, il a contribué à l'élaboration de la politique et de la réglementation fiscales. Son mandat de sous-ministre adjoint des finances (fiscalité et politique économique) pour la province de la Saskatchewan de 1985 à 1987 lui a permis de façonner le paysage fiscal de la province. En 1987, il a occupé le poste de vice-ministre des finances par intérim, démontrant ainsi sa capacité à diriger dans les moments critiques. Il a notamment rédigé des bulletins d'interprétation pour l'Agence du revenu du Canada et conseillé le vérificateur général du Canada sur les accords de perception fiscale, ce qui témoigne de sa profonde compréhension du droit et de la politique fiscales.

Il a présidé le comité de révision de l'impôt sur le revenu des particuliers de la Saskatchewan en 1999 et a co-rédigé le rapport du comité de révision de l'impôt sur le revenu provincial, apportant ainsi de précieuses informations sur la réforme fiscale. Son rôle en tant que membre du comité d'examen des

impôts de la ville de Saskatoon en 1997 a démontré une fois de plus son expertise en matière de politique fiscale au niveau municipal. Son mandat d'administrateur à la Potash Corporation of Saskatchewan (aujourd'hui Nutrien) de 1989 à 2007, où il a présidé le comité d'audit, illustre son engagement en faveur de la gouvernance d'entreprise et de la responsabilité financière. Jack a également été titulaire de la chaire A.W. Johnson de politique publique de 2001 à 2002 au ministère des finances de la Saskatchewan, ce qui témoigne de son expertise et de son influence dans les domaines de la politique publique et de la fiscalité.

L'engagement de Jack au service de la communauté est illustré par sa grande implication dans des organisations à but non lucratif. Il a siégé au conseil d'administration de la Meewasin Valley Authority de 2006 à 2014 et l'a présidé de 2010 à 2014, contribuant ainsi à la préservation et au développement de la vallée de Meewasin. Il a été membre du conseil d'administration du Saskatchewan Abilities Council et a siégé au conseil d'administration du Saskatoon Contact for the Widowed, démontrant ainsi sa compassion et son dévouement à l'égard des populations vulnérables. Un collègue et Jack ont développé et géré un programme de bénévolat fiscal avec des étudiants en comptabilité. Pendant dix ans, les étudiants ont préparé des déclarations de revenus dans des centres d'hébergement. Son rôle de directeur et de trésorier de l'église unie St. Martin et sa participation à la Saskatoon Fair Tax Commission ont mis en évidence son engagement en faveur du service communautaire et de la justice sociale. En 2015, sa femme Sylvia et lui ont reçu le prix de la Journée nationale de la philanthropie de l'Association of Fundraising Professionals (AFP), section de Saskatoon, en reconnaissance de leurs contributions philanthropiques à la communauté.

L'un des héritages les plus durables de Jack est son travail de pionnier dans le domaine de la formation des autochtones en sciences de la gestion. À la suite de la crise d'Oka et de la Commission royale sur les peuples autochtones, Jack a reconnu la nécessité de remédier à la sous-représentation des autochtones dans le monde des affaires. Il s'est fait le champion d'initiatives visant à attirer les étudiants autochtones en sciences de la gestion, en lançant le programme d'enseignement des affaires pour les autochtones à l'université de la Saskatchewan. Il a obtenu un financement de la Banque Scotia et établi des partenariats avec le Saskatchewan Indian Federated College (aujourd'hui Université des Premières Nations du Canada), créant ainsi un écosystème favorable aux étudiants autochtones.

Jack a notamment créé des programmes de transition, obtenu des fonds pour soutenir les étudiants autochtones et mis au point une spécialisation en MBA pour les autochtones. Il a également soutenu l'intégration des connaissances autochtones dans le programme d'études en sciences de la gestion et facilité des projets de consultation avec des organisations autochtones, en veillant à ce que les perspectives autochtones soient intégrées dans l'enseignement de la gestion des affaires. Ces initiatives audacieuses et novatrices ont ouvert la voie à de nouveaux systèmes de soutien aux étudiants autochtones, à des programmes de mentorat, à des bourses d'études, permettant ainsi aux futures générations de chefs d'entreprise autochtones de se former.

L'héritage de Jack Vicq en est un de dévouement inébranlable, de leadership innovant et d'impact profond. Ses contributions à l'enseignement de la comptabilité, à la pratique professionnelle et au service de la communauté ont laissé une marque indélébile sur le domaine de la comptabilité et au-delà. Son travail de pionnier dans le domaine de la formation des autochtones en sciences de la gestion a

ouvert la voie aux futures générations de chefs d'entreprise autochtones, promouvant l'inclusion et l'autonomie économique. La carrière de Jack témoigne du pouvoir de l'éducation, de l'importance du service à la communauté et de l'impact durable d'un professionnel dévoué. Son influence continuera d'inspirer et de façonner la profession comptable pour les années à venir.